

MARQUE JE VOIS LA VIE EN VOSGES



ÊTRE PARTENAIRE DE LA MARQUE

Vous êtes ?	Une entreprise touristique, un particulier, une association, un EPCI, une commune, un office de tourisme
Vous souhaitez ?	<ul style="list-style-type: none">→ Bénéficier de la notoriété de la marque 'Je Vois la Vie en Vosges',→ Contribuer à l'attractivité du territoire,→ Mieux faire connaître vos activités, vos particularités, vos atouts,→ Gagner en visibilité en région, en France et au-delà.
Dispositif	<p>Une marque territoriale partagée qui vise à faire rayonner les Vosges et à renforcer son attractivité.</p> <p>Trois modalités de partenariat gagnant-gagnant :</p> <ul style="list-style-type: none">→ Partenaire officiel : capitaliser sur le double affichage de sa propre marque et la marque territoriale, afin d'accroître leurs rayonnements respectifs,→ Partenaire particulier : lancer une action de promotion novatrice, impactante et sur-mesure, un message fort à définir avec l'entité,

Dispositif	<p>→ Le Parrain : capitaliser sur la (les) valeur(s) commune(s) avec la marque, en illustrant ses propres atouts et compétences. Le fil rouge de ce dispositif de relai : un prospect-filleul qui devient parrain à son tour.</p> <p>Des outils sur mesure peuvent être réfléchis conjointement.</p>
Quels bénéfices ?	<p>→ Augmenter sa notoriété, → Créer une fierté identitaire, → Témoigner de son ancrage territorial, → Générer du lien, → Contribuer à faire rayonner la marque.</p>
Coût	Selon le dispositif et les actions retenues
En savoir +	<p>www.jevoislavieenvosges.fr Facebook @jevoislavieenvosges</p>
Contact	<p>Magali SICX msicx@vosges.fr - Tél : 03 29 29 86 76</p>

